

BONNE PRATIQUE

DIDIER POUSSOU

Secrétaire général de Logirep et DRH du groupe Polylogis



Insérer dans les quartiers

Le Groupe Polylogis est un bailleur social, très actif en matière de construction neuve, de réhabilitation du patrimoine et de rénovation de quartiers (notamment avec la loi ANRU) ⁽¹³⁾.

Il compte 1 080 salariés et gère 64 000 logements sociaux.

La réflexion des bailleurs sociaux en matière d'insertion est ancienne. Leur mission intrinsèque a toujours été de développer le lien social sur leur territoire, notamment à travers des partenariats noués avec des associations, avec les centres sociaux, les Esat et les régies de quartier, favorisant ainsi le développement de petites activités dans les quartiers et offrant à des personnes très éloignées de l'emploi des petits travaux de peinture, de nettoyage, de bricolage... Une infime partie du marché de l'emploi... C'est pour aller plus loin que les bailleurs sociaux se sont emparés du sujet des clauses sociales, pour œuvrer dans l'intérêt de leurs locataires.

Aujourd'hui, dans le cadre de la nouvelle directive européenne, nous devons mettre en place un ensemble d'outils en faveur des clauses sociales : un nouveau guide de formation, un nouveau travail de suivi et de formation par exemple avec Vigéo, l'organisation d'une journée sur les achats responsables afin que les entreprises puissent proposer des clauses sociales plus systématiquement aux structures associatives. Ces petits acteurs, ces petites structures ont besoin d'accompagnement pour pouvoir répondre. Et nous devons sensibiliser les pouvoirs publics au fait que certains micro marchés doivent leur être réservés et sécuriser réellement l'aspect juridique.

(13) Aujourd'hui, on parle en France de 4 millions de logements sociaux, répartis à parts égales entre SA HLM (qui ont la particularité de réinvestir leurs résultats dans de nouveaux logements) et offre publique d'habitat.

> Le manque de visibilité sur le secteur de l'Economie sociale et solidaire

Un des points structurants réside dans la capacité des acheteurs à identifier les structures d'insertion et les multiples intervenants du secteur.

L'Avisé a posé une première pierre en lançant le site www.socialement-responsable.org en 2008, à la suite du Grenelle de l'insertion. L'objectif de ce site est de répondre aux besoins des professionnels qui souhaitent développer